



Lycée Pasteur

21 Boulevard d'Inkerman

92200 Neuilly sur Seine.

Tel :01 46 24 15 01

Charte des études CPGE

Cette charte a pour objet de fixer les règles permettant à chacun de profiter des études qui se déroulent de 19h30 à 21h30 du lundi au vendredi, **sortie définitive à 21h30.**

A : le repas est fixé de 18h30 à 19h30 précises au réfectoire. Vous devrez laisser le réfectoire propre. Des consignes vont seront données par le surveillant de service.

Aucune nourriture ne doit être introduite dans le réfectoire ni dans les salles de classe.

C'est pourquoi, un service de restauration vous est proposé à compter du 25 septembre 2023.

Les inscriptions se font en ligne via le site du lycée : l'inscription est annuelle pour un forfait, soit de 4 jours (du lundi ou jeudi), soit de 5 jours (du lundi au vendredi).

Païement en une fois privilégié, mais possibilité de payer en deux fois par semestre.

Le service d'Intendance est à votre écoute pour des informations complémentaires.

Les salles d'étude seront ouvertes après le repas à **19h30.**

B : Les études se déroulent dans le calme et le respect de l'autre. **Le SILENCE ABSOLU est de mise.** Les études sont un lieu de travail et non de distraction.

Chaque classe a une salle (sauf les PSI : 2 salles) qui lui est attribuée et **tout élève qui s'octroiera une autre salle dans le bâtiment sera définitivement exclu de l'étude.**

A savoir :

MPSI1 : salle 117 ; MPSI2 salle 118, PCSI1 : salle PH2, PCSI2 : salle PH3 ; PC : salle 119, PSI : salles 116 et 120 ; PC* : salle de collection ; MP/MP* : salle PH1.

Nom :

Prénom :

Classe :